

Les années 1830-1852 sont en France des années de changements successifs de régime politique qui expliquent la valse des noms attribués à l'établissement scolaire.

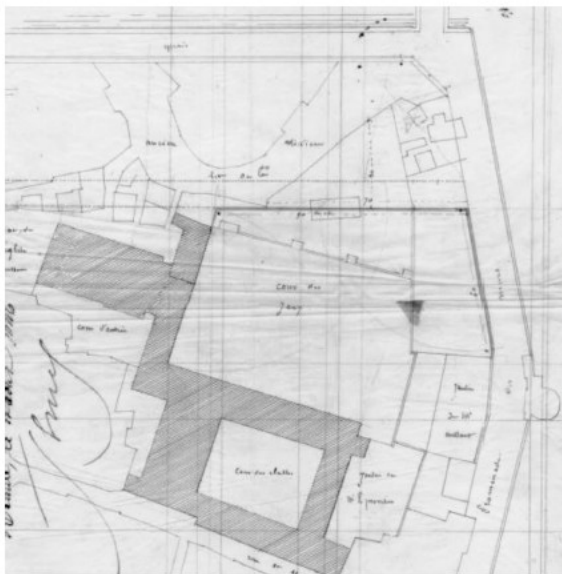
Le collège municipal de Rennes que les Jésuites avaient dirigé de 1606 à 1762, avait été promu *Lycée* par décret consulaire en 1803, mais dès la Restauration, en 1815, il était redevenu le *Collège royal de Rennes* nom qu'il garde sous la Monarchie de Juillet. Il cesse d'être *royal* pour n'être plus que *Collège* après la révolution de 1848. La proclamation du Second Empire par Louis-Napoléon Bonaparte lui rend le nom de *Lycée* qu'il a gardé depuis, sous toutes les républiques qui ont suivi.

La rue St-Germain qui menait vers l'église du même nom, ayant été imprudemment nommée *rue du lycée* sous l'Empire sera tour à tour *rue du collège* puis *rue du lycée* pour devenir *rue du capitaine Dreyfus* au moment où le lycée adopta le nom de *Zola*. On comprend l'option du curé de Toussaints qui, en 1853, appelle encore la rue : *rue St-Germain*. (p 4).

L'église Toussaints n'est autre que l'ancienne église du Collège construite par les Jésuites au XVII^e siècle et dédiée, à l'origine à Saint Ignace et Saint François-Xavier. Elle était devenue église paroissiale en 1803, en remplacement de l'ancienne église de Toussaints, incendiée en 1793, dont elle avait aussi pris le nom.

Au Sud du chevet de Toussaints (cf. plan p 4) un mur plein sépare désormais l'établissement scolaire de la sacristie. Privé d'église, l'aumônier célèbre le culte dans la chapelle Saint-Thomas située à droite du porche d'entrée qui mène à la *Cour des Classes*. C'est pour cette chapelle (renovée en 1719 à la suite d'un incendie qui avait aussi endommagé la bibliothèque) que l'harmonium Alexandre a dû être acheté. Il est vraisemblable qu'il a ensuite été brièvement utilisé dans la chapelle actuelle puisque celle-ci, achevée en 1878, n'a été pourvue d'un orgue véritable qu'après 1882. Combien de fois depuis sa désaffectation a-t-il été déménagé entre les caves de l'ancien lycée promis à la disparition et celle du nouveau construit à partir de 1882 ? (voir ci-contre)

Au Nord et à l'Est, l'établissement restait bloqué respectivement par un méandre de la Vilaine et, le long de ce qui subsistait des remparts, par cette *promenade des murs* où l'on méditait, en 1838, de transporter l'entrée principale du Collège (p 4)



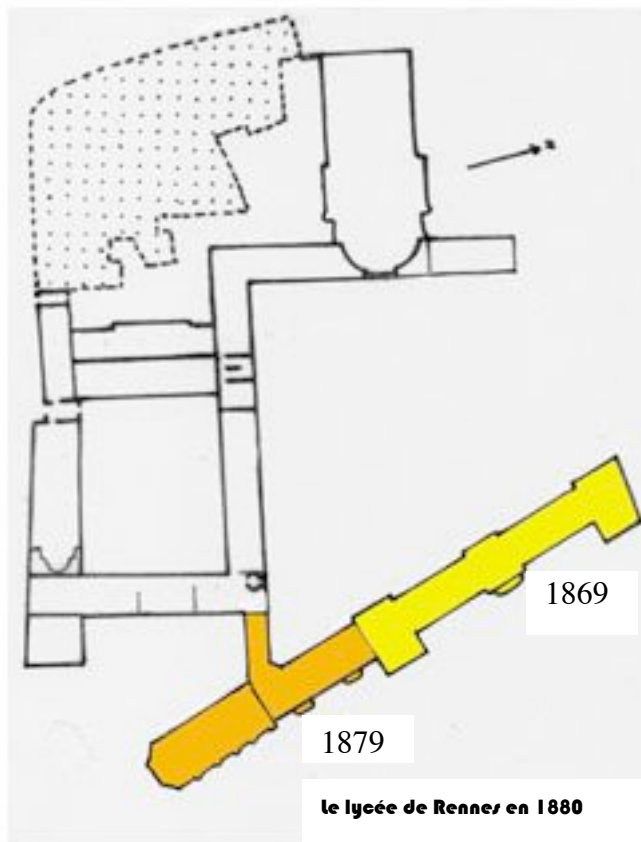
Le premier changement d'importance fut l'achèvement de la canalisation de la Vilaine, en 1846, suivi de l'ouverture de la *rue Toullier* et de la construction de 1847 à 1858, du *Palais Universitaire* (musées). Le second, la réalisation de l'*avenue de la gare* sur le tracé de la *promenade des murs* prolongé jusqu'aux terrains de Lorette où le train devait arriver en 1857.

Les vieilles maisons qui bordaient la rue St-Thomas et la rue du lycée, et qu'on dénonçait comme autant de foyers de prostitution disparurent progressivement mais beaucoup plus tard, victimes de l'élargissement de la voirie et de la construction d'un nouveau lycée par J.B. Martenot. Seuls subsistent aujourd'hui les n° 2 et 4 rue St Thomas.

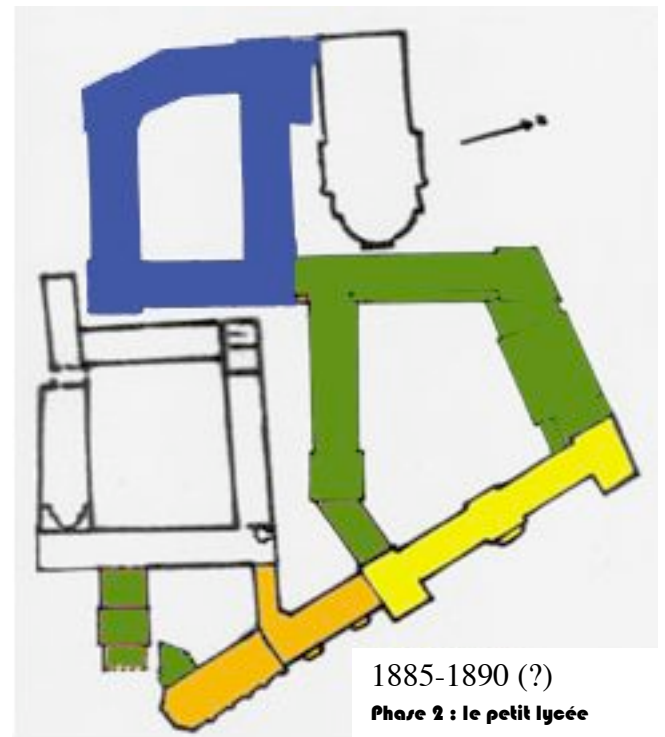
Jusqu'à ces démolitions, les élèves de l'infirmerie (située avec la lingerie, au troisième étage à l'extrémité Sud-Est) et les élèves des études et des dortoirs de l'aile Ouest auront à subir (?) la promiscuité des « filles publiques » qui y résidaient (p 5)

Agnès Thépot

Plan contemporain de la construction des quais par V.M. Boullé, architecte départemental. 1846.



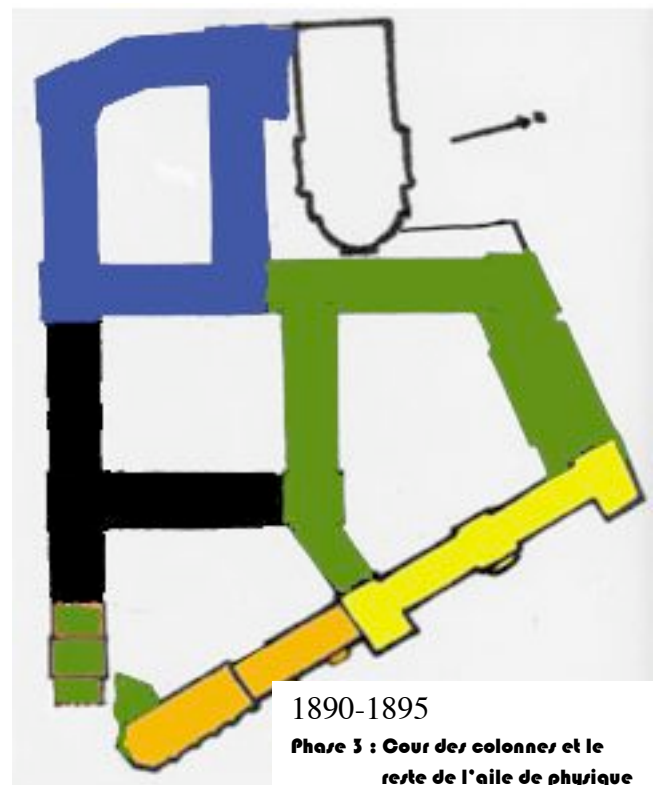
A



C



B



D

... L'EFFACEMENT DU VIEUX LYCEE